

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

23 septembre 2025

Date d'Affichage

07 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absentes excusées et représentées : Mme Laëtitia DUBOSCQ qui donne pouvoir à M Serge ANFRAY, Mme Annick PLANTEGENEST qui donne pouvoir à Mme Pauline BOSCHER, Mme Anne-Marie RABEC qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER

Monsieur Benoît LAVARDE remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°09/11 : COMPOSITION DE LA COMMISSION CONCERNANT LES ASSOCIATIONS

Madame le Maire évoque la composition de la commission dénommée « Les associations (subventions, assemblées générales, ...) ».

Sur les 5 membres de cette commission, 2 sont devenus membres du bureau d'une association (Fabienne LENOËL : secrétaire du Football Club de l'Elle et Annick PLANTEGENEST : présidente de Saint Clair Animation), ce qui n'est pas compatible au vu de la position de membre de la commission communale et membre d'une association.

Il est donc nécessaire de revoir la composition de cette commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne pour constituer la commission :

LES ASSOCIATIONS (subventions, assemblées générales,...) :

Présidente : RAIMBEAULT Maryvonne

Membres : DUBOSCQ Laëtitia, GARREAU Yohann, GIRARD Raymond, LAVARDE Benoît

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Benoît LAVARDE	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 